

Image not found or type unknown



Droit de visite de la grand mère

Par **caledonia**, le **04/01/2008 à 12:22**

Suite à diverses insultes de ma belle mère, je souhaite lui interdire de voir sa petite fille qui naîtra le 21/03.
Elle a la sclérose en plaques et ne cesse de dire qu'elle ne peut rien faire.
Dans ce cas précis, lui accorderait-on un droit de visite?
Je trouve cela dangereux et surtout diffamatoire envers moi quand elle sera en âge de comprendre les insultes à mon égard.

Par **Jurigaby**, le **04/01/2008 à 12:40**

Bonjour.
Il appartient au juge de statuer sur votre cas et de prendre sa décision.
Vos arguments tiennent la route, reste à savoir si le juge va les retenir. Je ne saurais me substituer à lui.